

Une position politique qui engage le Maroc, affirme Amar Belani

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5459 - Dimanche 29 août 2021 - Prix : 10 DA

Bejaia

Une fillette de 3 ans retrouvée morte



Boulenouar rassure sur la disponibilité de la farine

Pain : la tension persiste

Pas de retour en arrière ? Alors une nouvelle Constitution

Par Mohamed Habili

Si le président Kaïs Saïed a bien reconduit les mesures exceptionnelles qu'il avait prises le 25 juillet, tout en se dispensant d'assigner un nouveau terme à leur levée, il n'a cependant pas déclaré qu'il allait les maintenir en place pour toute la durée qu'il lui restait à passer à la tête de la Tunisie. D'une façon ou d'une autre, à un moment où à un autre, son intention est donc bien d'y mettre fin, pour les remplacer par d'autres qui elles seraient en principe définitives. Autrement, ce serait passer d'une situation d'exception à une autre qui ne l'est pas moins, du provisoire au provisoire en somme, dans une succession qui à l'évidence ne peut pas se répéter indéfiniment. Or pour qu'un dispositif quelconque ait vocation à rester en vigueur pour une durée illimitée, il faut qu'il soit conforme à la légalité. Le président tunisien s'est référé à un article de la Constitution pour adopter les mesures qu'il vient de reconduire. Depuis, il a dit et répété qu'il n'y aura pas de retour en arrière. C'est-à-dire que le Parlement ne pourra pas se réunir à nouveau, et un nouveau gouvernement se former, pour qu'ensuite tout recommence comme avant.

Suite en page 3

Plus de 60 000 logements AADL livrés depuis juillet

Les chantiers avancent malgré la crise



PH/D. R.

Le secteur du logement continue de fonctionner malgré la crise économie et financière. Des milliers de chantiers sont en cours à travers différentes wilayas du pays et un nombre important d'unités, toutes formules confondues, ont été réceptionnées ou livrées. Page 3

Equipe nationale de football

Les choix de Djamel Belmadi

A quelques jours de la rentrée scolaire

Rush sur les magasins de vêtements pour enfants

Alger et Blida Lancement d'une caravane d'aides au profit des hôpitaux

UNE CARAVANE d'aides chargée de produits pharmaceutiques et d'hygiène s'est ébranlée hier d'Alger, en direction des hôpitaux d'Alger et de Blida.

Cette caravane de solidarité, dont le coup d'envoi a été donné au Palais des expositions par les représentants des ministres de la Santé et du Commerce, comporte 4 cargaisons chargées de médicaments et de produits pharmaceutiques, notamment des médicaments contre les brûlures destinés à l'hôpital de Douéra, ainsi que des produits d'hygiène et de prévention contre le coronavirus (Covid-19).

L'Association Meeting of Algeria's Youth (Rencontre de la jeunesse algérienne) a supervisé la collecte des dons qui seront acheminés vers les hôpitaux d'Alger, dont le CHU Mustapha Pacha, et vers d'autres hôpitaux à Blida.

Le représentant du ministre de la Santé, le D' Djamel Fourar, a affirmé que cet élan de solidarité initié par l'Association Meeting of Algeria's Youth et ses partenaires, vise à «alléger la pression au niveau des hôpitaux d'Alger et de Blida en leur offrant des équipements médicaux en cette conjoncture sensible».

La solidarité nationale se poursuit et la société civile a joué un grand rôle dans la lutte contre le coronavirus depuis le début de la pandémie, en prolongement des efforts déployés par l'Etat et le ministère de la Santé, a-t-il souligné.

Le président de l'Association, Abdelmalek Benlaouar, a précisé pour sa part que cette initiative «a pour objectif de prêter assistance à l'armée blanche et aux malades hospitalisés, et de soutenir les efforts de l'Etat dans la lutte contre le coronavirus», précisant que cette opération «vient s'ajouter à plusieurs autres réalisées par l'Association dans plusieurs autres wilayas du pays».

Après avoir noté que les aides seront orientées vers les hôpitaux d'Alger et de Blida y compris le foyer pour personnes âgées à Alger, M. Benlaouar a salué l'intervention rapide de la société «Unilever» qui a fait don de produits d'hygiène et de désinfection d'une valeur de 2 millions de DA, ainsi que la contribution des donateurs avec près de 20 tonnes de matériel médical.

L'Association poursuit l'action de solidarité et répond toujours à l'appel de la patrie en cette conjoncture difficile, a-t-il ajouté.

R. N.

Boulouar rassure sur la disponibilité de la farine

Pain : la tension persiste

■ Le pain n'est plus disponible en quantité suffisante depuis plus d'un mois déjà.

Le produit de large consommation est sous tension, sans que les autorités n'arrivent à trouver une solution à cette énième pénurie. Le départ en congé annuel des ouvriers des minoteries et boulangeries n'est pas seul à provoquer cette tension, le dysfonctionnement dans la distribution de la farine est aussi la cause, selon les professionnels.

Par Louisa Ait Ramdane

Pour acheter du pain, les citoyens sont obligés de faire de longues chaînes. La baguette de pain de 10 DA est quasiment indisponible dans les boulangeries ouvertes durant ce mois d'août. Pour le pain amélioré, de longues files se forment dès la matinée devant de nombreuses boulangeries. Les consommateurs font plusieurs quartiers de la capitale dans l'espoir d'obtenir quelques baguettes. Les quelques boulangeries restées en activité en cette période de grandes vacances connaissent un grand rush. A midi, pratiquement toutes les quantités de pain mises en vente sont écoulées. Trouver du pain dans l'après-midi est quasiment impossible. L'insuffisance de pain est due aux faibles quantités produites en raison des congés des ouvriers boulangers.

Les boulangers, eux, expliquent le manque de pain par la pénurie de farine créée par les spéculateurs. A cela s'ajoute le problème de la marge bénéficiaire, qui a provoqué la fermeture de plusieurs boulangeries à travers le territoire national.

Pour faire face à la demande, les boulangers proposent du pain de semoule entre 15 et 20 DA. Ce prix est inabordable pour une famille qui consomme une dizaine de baguettes par jour. D'autres, moins nombreuses, se rabattent sur le pain traditionnel «matou3» dont le prix est affiché entre 40 et 50 DA. Selon le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans algériens (Anca), Hadj Tahar Boulouar, «il n'y a pas de pénurie, tant au niveau des fabricants que dans le réseau de stockage. La farine est disponible en quantité suffisante». Joint par téléphone, Boulouar a fait savoir que les stocks de farine, que ce soit au niveau de l'Office national interprofessionnel des Céréales (Oaic) où des minoteries publiques ou privées, sont largement suffisants pour satisfaire la demande pour les quatre mois à venir, sans parler de la quantité importée. «Nous sommes en contact avec l'Oaic et les minoteries, je peux vous assurer que les stocks de farine suffisent pour les besoins nationaux pour encore 4



PH. D. R.

mois», a-t-il indiqué, soulignant que «l'Office a rassuré la disponibilité de la farine en quantité suffisante pour répondre à la demande, et les boulangers n'ont qu'à s'y rapprocher pour répondre à leurs besoins».

Hadj Tahar Boulouar a indiqué que certains boulangers ne s'approvisionnent pas auprès des minoteries, mais préfèrent se ravitailler chez les distributeurs et les commerçants grossistes. «C'est surtout pour ne pas facturer leurs achats, mais pas uniquement. Les commerçants de gros offrent beaucoup d'avantages aux boulangers, notamment en matière de paiement», a expliqué Boulouar.

Concernant la rareté du pain ordinaire, le responsable a mis en avant le fait que «les boulangers produisent du pain amélioré ou de semoule entre 15 DA et 20 DA», précisant que «la marge bénéficiaire du boulanger sur le pain normal est minime et est derrière la fermeture de plusieurs boulangeries». Il a avancé également le détournement de la farine vers d'autres productions. «Le problème est que la farine est détournée vers d'autres usages comme les gâteaux. Une partie des stocks destinée au pain

n'arrive pas aux boulangers», a-t-il souligné. Pour y faire face, il a préconisé de revoir la politique des subventions de l'Etat. Celle-ci doit changer, d'après lui. «La subvention doit être dans l'intérêt des citoyens en premier lieu, pas des grands industriels qui en profitent pour s'enrichir», a-t-il préconisé, précisant que «son association n'appelle pas à la suppression de la politique de subvention introduite par l'Etat pour aider le simple citoyen, mais de la réviser».

L'autre problème soulevé par le président de l'Anca est le dysfonctionnement de la distribution, comme ce fut le cas lors de la pénurie de lait en sachet et le départ en congé des travailleurs des minoteries en cette période

d'été. «La décision de prendre des congés techniques par les minoteries a créé un déséquilibre sur le marché. Les minoteries profitent de cette période pour libérer leurs employés et passer à la maintenance de leurs équipements et machines. Mais il se trouve que la majorité des minoteries sont en congé. Une décision qui a vraiment créé un malaise sur le marché», a expliqué Boulouar.

Pour sa part, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a expliqué récemment le manque de pain par des perturbations au niveau de l'acquisition de la farine. Un phénomène qui a amené certains boulangers à augmenter le prix unitaire du pain. Il a accusé les grossistes de blé tendre d'être derrière cette pénurie, puisque le blé est la matière première de fabrication de la farine panifiable destinée aux boulangers. Selon Zebdi, certains minotiers «exigent aux boulangers de verser des pots-de-vin» pour leur vendre de la farine. «Le tarif officiel du quintal de farine fixé par l'Etat est de 2 000 dinars, mais ils poussent le boulanger à le payer jusqu'à 2 800 dinars», a-t-il expliqué. Il a cité également une autre raison. Selon lui, certains boulangers ont abandonné, bien avant, la vente de pain ordinaire. «Le pain à 10 DA n'est plus vendu par beaucoup de boulangeries qui préfèrent mettre en vente le pain amélioré afin de le vendre à 15 ou 20 DA la baguette», a-t-il précisé, appelant les autorités à réagir face à ces pratiques qui portent atteinte à l'intérêt du consommateur.

En attendant de régler ce problème récurrent, le citoyen lambda est la victime d'une crise qui se répète tous les ans.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

485 nouveaux contaminés et 31 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 31 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 4 cas de plus que le bilan d'hier (27), portant à 5 179 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 485 cas, soit 27 cas de moins par rapport au bilan d'hier (512), pour atteindre, au total, 194 671 cas confirmés.

R. N.

A quelques jours de la rentrée scolaire

Rush sur les magasins de vêtements pour enfants

Les magasins de vêtements et chaussures pour enfants sont peuplés de monde. Même si les commerçants ont affiché une promotion sur leurs articles, les prix freinent les parents qui multiplient les magasins pour dénicher la bonne paire à un prix abordable. A quelques jours de la rentrée scolaire, prévue pour le 21 septembre, la fièvre des achats des articles scolaires, tabliers, cartables et habits est déjà montée d'un cran. Un véritable rush est observé sur les magasins d'articles pour enfants, notamment ceux de vêtements et chaussures. En effet, pour les enfants qui n'ont pas conservé leurs vêtements de l'Aid ou ceux qui manquent de tenue de sport, c'est le moment de faire le plein. Mais si

l'engouement est là, les prix, eux, sont décourageants. Pour Mahfoud, père de trois enfants tous scolarisés, rencontré au niveau du Centre commercial de Bab Ezzouar, «les articles proposés sont de bonne qualité, mais les prix sont vraiment exorbitants». Il ajoutera que «pour un simple fonctionnaire comme moi, il est devenu pratiquement impossible de satisfaire mes enfants, mais je ne peux pas non plus ne pas les préparer à la rentrée scolaire». La même valse des prix est observée au niveau des magasins d'Alger-Centre, rue Didouche Mourad, Place Maurice Audin ou Hassiba-Benbouali. Si certains commerces affichent une promotion sur les articles, les prix restent élevés. A titre d'exemple : un

ensemble pour fillette est cédé à 8 500 DA, une robe à 7 400 DA, une paire de sandales à 4 500 DA, des kickers à 4 200 DA et une paire de chaussures pour enfant à 4 800 DA. Pour les tenues de sport, elles sont affichées entre 3 900 DA et 6 000 DA et peuvent même aller jusqu'à 9 000 DA au niveau des magasins de marque. Les baskets sont entre 2 900 et 8 000 DA. Cette situation décourage les parents mais les pousse à voir plusieurs magasins et s'armer de patience pour enfin trouver la bonne affaire qui arrange leur budget et satisfait leurs enfants. «Je leur ai acheté les baskets pour l'Aid que j'ai gardés pour la rentrée scolaire. Il ne me reste que les tenues de sport et je crois que je vais voir au marché de la place des Martyrs

où les prix sont plus abordables, contrairement à Alger-Centre», nous dira Malika, mère de quatre enfants, tous scolarisés. Pour les personnes véhiculées, le Centre commercial Areeed de Draria est considéré comme étant le plus indiqué pour «les bonnes affaires», eu égard à la modération des prix qui y sont pratiqués, comparativement à ceux affichés en vitrine. Pour Djamilia, rencontrés sur place, «les prix sont abordables ici. Je viens d'acheter un pantalon pour mon fils de 10 ans à seulement 1 900 DA et une tenue complète pour ma fille à 3 000 DA. C'est bien, comme ça je n'aurai pas à me ruiner pour la rentrée des classes, car j'ai encore les articles scolaires à acheter». Thinhinene Khouchi

Plus de 60 000 logements AADL livrés depuis juillet

Les chantiers avancent malgré la crise

■ Le secteur du logement continue de fonctionner malgré la crise économique et financière. Des milliers de chantiers sont en cours à travers différentes wilayas du pays et un nombre important d'unités, toutes formules confondues, ont été réceptionnées ou livrées.

Par Massi Salami

Selon l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), le nombre de logements de type location-vente livrés a atteint 61 344 unités depuis le lancement de la large opération de distribution qui a concerné plusieurs wilayas du pays à l'occasion de l'anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook, l'AADL a rappelé «avoir livré plus de 58 000 logements de type location-vente à l'occasion de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, ce qui porte le nombre d'unités livrées à 61 344 après le parachèvement de tous les travaux, notamment ceux liés au raccordement au gaz, à l'électricité et à l'eau».

Ce chiffre a été atteint après la livraison de 14 072 logements AADL, mercredi dernier à Oran. L'opération a été supervisée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, qui était accompagné des ministres de l'Industrie pharmaceutique et de l'Industrie ainsi que du directeur général de

l'AADL, Fayçal Zitouni. L'AADL a précisé que «la bonne coordination avec les directeurs régionaux de l'AADL et ses différents partenaires, tant au niveau local que central, a permis d'atteindre cet objectif». Cependant, des milliers de souscripteurs sont dans l'attente des clés de leurs logements. L'on croit savoir qu'une grande opération de distribution est programmée le 1^{er} novembre prochain. A Alger et dans bien d'autres wilayas du pays, de nombreux chantiers ont connu un taux d'avancement appréciable. Dans certaines cités, des bâtiments sont parachevés et réceptionnés et n'attendent que leur distribution aux bénéficiaires. Bien que des retards aient été enregistrés en raison des répercussions de la crise sanitaire, le ministère de l'Habitat veille à l'accélération des travaux afin de rattraper le temps perdu. Malgré les effets de la crise économique due à la chute des prix du pétrole, les autorités publiques maintiennent les programmes de logements. Outre la formule AADL, des chantiers sont en cours et des opérations de distribution, notamment du logement social, sont organisées çà et là dans le pays. Jeudi dernier, le ministre



de l'Habitat a effectué une visite inopinée dans la wilaya de Blida. Il était accompagné du wali de Blida, Kamel Nouicer, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux différents réseaux suivent «une cadence accélérée», a indiqué la même source. Bien d'autres projets de logements connaissent des taux d'avancement importants, d'où l'impatience des bénéficiaires qui réclament, dans les plus brefs délais, la levée de certaines entraves retardant la réception de leurs appartements.

M. S.

Les travaux d'aménagement

Note verbale d'Omar Hilale

Une position politique qui engage le Maroc, affirme Amar Belani

L'ancien ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a indiqué, vendredi, que l'ambassadeur du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, n'a pas fait de déclaration ni prononcé de discours sur le prétendu «droit à l'autodétermination du peuple kabyle», mais a présenté une «note verbale officielle» à ce propos «qui engage le roi et toutes les institutions de l'Etat marocain». La mise au point de l'ambassadeur Belani intervient en réaction aux déclarations du Chef du gouvernement marocain, Saad Eddine El-Othmani, qui a tenté de justifier la grave dérive de l'ambassadeur du Royaume à New York en affir-

mant que la note verbale présentée par ce dernier «n'était pas une position politique, mais une réaction dialectique». Dans une déclaration à Echorouk Online, M. Belani a qualifié les justifications avancées par El-Othmani de «fausses», soutenant que le Chef du gouvernement marocain «tente de tromper tout le monde par de fausses déclarations». L'ambassadeur du Maroc auprès des Nations unies «n'a pas fait de déclarations ni prononcé de discours mais a présenté une note verbale officielle qui engage le roi et toutes les institutions de l'Etat marocain», a affirmé le diplomate algérien. Des observateurs ont classé les

déclarations d'El-Othmani dans la case des mensonges et autres subterfuges, car elles n'apportent pas de réponses aux graves raisons qui ont amené l'Algérie à rompre ses relations diplomatiques avec le Royaume du Maroc. Des spécialistes en relations internationales se sont étonnés de l'impair commis par le Premier ministre marocain qui feint d'ignorer les règles en vigueur dans les fora diplomatiques. Selon le site «Echoroukonline», la déclaration d'El-Othmani fait partie des «réactions tous azimuts du Makhzen qui continue de mobiliser ses médias en vue de répondre de manière informelle

à l'Algérie, à l'instar des récents articles qui parlent du refus de l'ambassadeur marocain en Algérie, Hassan Abdelkhalek, de se rendre au bureau du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra». Des allégations démenties «en bloc» par l'ambassadeur Amar Belani qui précise que «ces rumeurs sont infondées. M. Lamamra est un fin diplomate de haut rang qui ne va pas penser à convoquer un ambassadeur qui n'est plus ambassadeur, depuis la seconde même où il a annoncé la rupture des relations diplomatiques». R. T.

Il a reçu des appels téléphoniques

Lamamra s'entretient avec ses homologues égyptien et saoudien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu un appel téléphonique de son homologue égyptien, Sameh Shoukry, au cours duquel ils ont évoqué les derniers développements de la situation sur la scène maghrébienne et les moyens de renforcer

l'action arabe commune. «J'ai reçu un appel téléphonique de mon frère, Sameh Shoukry, ministre des Affaires étrangères de la République arabe d'Egypte, durant lequel nous avons examiné les derniers développements sur la scène maghrébienne et les moyens de renforcer l'action arabe commune», a écrit M.

Lamamra sur Twitter. Le ministre des AE a aussi reçu un appel téléphonique du ministre saoudien des Affaires étrangères, l'Emir Fayçal Ben Farhane Ben Abdallah Al-Saoud. Lors de cet entretien, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales et échangé les vues sur des questions d'intérêt commun.

«J'ai reçu un appel téléphonique de mon frère, son Altesse l'Emir Fayçal Ben Farhane Ben Abdallah Al-Saoud, durant lequel nous avons évoqué les relations bilatérales fraternelles et échangé les vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun», a écrit M. Lamamra sur Twitter. R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Pas de retour en arrière ? Alors une nouvelle Constitution

Suite de la page une

La cause réelle de la crise est dans la Constitution, qui d'une part fait élire un président au suffrage universel, et de l'autre ne lui accorde aucun pouvoir sur la conduite de la politique interne du pays, lui réservant les questions de sécurité et celles de politique étrangère, lesquelles bien sûr sont rien moins que négligeables. Il n'a pas d'avis à donner sur la formation du gouvernement, mais il lui appartient de désigner les ministres en charge de la Défense et celui des Affaires étrangères, ce qui n'est pas élu par le peuple, mais désigné par les députés, il y aurait encore maldone dans ses attributions dans le cadre général de la Constitution actuelle, sauf que ce ne serait pas cette fois-ci par défaut mais par excès. Il aurait dans ce cas la haute main sur des secteurs clés, la politique étrangère et la défense, sans avoir reçu mandat du peuple pour cela. Si la souveraineté appartient au peuple, et si elle est divisible en autant d'éléments qu'il y a d'électeurs, un président élu au suffrage universel doit avoir des prérogatives s'étendant à l'ensemble des domaines d'activité. Le régime tunisien, tel qu'en théorie il existe encore, permet à un parti loin de détenir la majorité des sièges à l'Assemblée de diriger le pays pourtant. La souveraineté n'est pas dans la Constitution mais dans le peuple qui l'a approuvée. Dès lors qu'il n'y a pas pour le président tunisien de retour en arrière, ne lui reste que le retour au peuple. Qu'il lui propose une nouvelle Constitution où les pouvoirs sont proportionnés aux suffrages accordés par les électeurs. Si ce n'est pas lui qui entreprend cette révision, un autre s'en chargera, car la crise n'est pas dans les équations personnelles mais dans la lettre même de la Constitution. Déjà Béji Caïd Essebsi se plaignait du peu de pouvoir en sa possession, alors même qu'il avait été élu par la majorité des Tunisiens. On peut parfaitement imaginer un autre que Kais Saïed s'insurger contre un ordre politique où la composante mal édue a plus de pouvoir que lui, qui l'a été bien mieux. Il n'y aurait pas aujourd'hui de crise si Ennahdha avait obtenu la majorité des sièges aux dernières législatives. Or elle a obtenu moitié moins, dont elle a pu se servir comme d'un puissant levier pour diriger le pays, et même pour concevoir le projet de destituer le président de la République.

M. H.

Reboisement des zones incendiées

Un pari risqué pour l'environnement

■ Le reboisement immédiat des zones touchées par les derniers incendies à travers certaines wilayas du pays pourrait être préjudiciable pour l'environnement, a considéré, dans un entretien à l'APS, Amina Younsi, experte en infrastructure qualité, agriculture et environnement.

Par Salem M.

«C'est un investissement qui permettra juste une réparation du paysage, avec un pourcentage d'échec très élevé, et qui peut occasionner des éboulements de terrain à cause de la fragilité du sol», souligne-t-elle, ajoutant que cela pourrait également «favoriser les mêmes conditions qui ont causé cette catastrophe». Ces incendies, explique-t-elle, «ne sont pas sans conséquences sur le sol et la végétation et celles-ci ne peuvent être estimées avec certitude qu'en disposant d'importantes informations comme l'intensité des températures des incendies et le temps de l'incendie». Cependant, fait-elle remarquer, «un sol incendié est un sol dont la matière organique est brûlée et devient friable et exposé à des érosions beaucoup plus qu'un sol non brûlé, de même que les habitats naturels détruits feront fuir les animaux jusqu'à la reprise progressive de la flore de la faune souterraine». C'est pourquoi, précise-t-elle, «il n'est pas conseillé de toucher à la forêt après un incendie et laisser la nature faire son travail et se consacrer à la collecte des données et caractéristiques des points de déclenchement des incendies, leur puissance, recoller le puzzle pour savoir qu'elles étaient les températures, le temps et la nature de la végétation qui a pris feu». Estimant entre 3 à 5 ans le temps nécessaire pour l'émergence d'une jeune forêt, M^{me} Younsi explique



que c'est seulement alors qu'un reboisement doit être envisagé en fonction de la densité de la végétation régénérée. «Beaucoup de graines de conifères comme le pin se retrouvent libérées des cônes par les hautes températures et germeront rapidement, et à ce moment-là, si la densité est faible alors un reboisement serait le bienvenu, de même que l'occupation de l'espace par de petits animaux comme les lièvres et sangliers», explique-t-elle. Durant cette première phase, il est plus «judicieux», estime-t-elle, de «créer des zones d'exploitations forestières comme des oliveraies ou

des vergers d'espèces fruitières rustiques autour des habitations, qui constitueront une sorte de pare-feu à l'avenir, et en même temps, des sources de revenus pour la population de ces zones».

Dérèglement climatique

Analysant les conditions de déclenchement de ces incendies dans plusieurs pays même à l'image de la Grèce, des Etats-Unis et même de l'Australie, Younsi relève qu'ils se sont déclarés «dans un contexte de fortes chaleurs, conséquence

d'un dérèglement climatique que nous vivons d'une manière récurrente depuis les 10 dernières années». S'agissant des causes de ces incendies, dont l'origine avait été qualifiée par les autorités compétentes de «criminelles», puisque plusieurs pyromanes ont été arrêtés et la quasi-totalité des départs de feu a été enregistrés près des routes, M^{me} Younsi évoque également «une longue période de chaleur qui a causé le dessèchement de la forêt et de la végétation devenues craquantes et inflammables, les débris de verre, de métaux et autres déchets laissés par négligence ou carrément

jetés par la population et qui ont contribué à la dissémination des feux». Mais aussi, ajoute-t-elle, «l'insuffisance des aménagements et infrastructures forestières, pistes et pare-feu, ainsi que les broussailles qui ont pris le dessus en forêt et même autour des habitations, ce qui offre une matière à brûler aux feux déclarés». Et dans ces conditions, note-t-elle, «il est évidemment difficile d'agir en cas de catastrophe, notamment en l'absence de moyens sophistiqués».

S. M.

Baisse du niveau d'eau au barrage Tichi-Haf à Béjaïa

L'ADE passe à un nouveau plan de distribution

Le stress hydrique commence à affecter sérieusement la wilaya de Béjaïa ces dernières semaines. Cette situation a incité l'Algérienne des eaux (ADE), qui avait mis en œuvre un programme de distribution d'eau potable très ambitieux au début de la saison estivale, à revoir de fond en comble son plan par un rationnement de la ressource, même si pour le moment la situation n'est pas compliquée, de l'avis de son directeur, M. Sahraoui. Ce dernier nous a exprimé, hier, son optimisme en raison du plan mis en œuvre par anticipation qui s'est traduit par la remise en service des forages et la réparation des fuites qui ont affecté les réseaux de transport et de distribution avant le début des grandes chaleurs. Le nouveau programme mis en

œuvre a été imposé par une baisse drastique du niveau d'eau du barrage Tichi-Haf et la nécessité de dépasser cette crise qui pourrait perdurer et s'exacerber dans les prochaines semaines en cas de manque de pluviométrie. Le nouveau programme de l'ADE consiste à offrir cette ressource vitale à tous les foyers de manière régulière et équitable, préserver la source disponible et permettre aux populations de plusieurs communes de la wilaya, dont celle situées dans le couloir de la vallée de la Soummam, de disposer de cette denrée rare en ces temps de chaleur au moins un jour sur deux. «L'Algérienne des eaux informe ses abonnés issus des communes gérées par l'unité de Béjaïa en détail et en gros, à savoir

Béjaïa, Ouzellaguene, Oued-Ghir, Amizour, Amalou, Timezrit, Feraoune, Semaoune, Barbacha, Béni Maâouche, Béni Djellil, Tamokra, Seddouk, Fenaïa, Bouhamza, M'cisma, Chemini et Souk-Oufella, que suite à la diminution du niveau d'eau potable emmagasinée par le barrage de Tichi-Haf, induite par le manque de pluviométrie, il devient nécessaire d'instaurer un nouveau programme de distribution afin de gérer durablement les quantités d'eau disponibles actuellement», lit-on dans un communiqué posté sur sa page Facebook. «Ce nouveau programme a pour but de mettre fin au gaspillage et à rationaliser la consommation de l'eau», précise la société, tout en exhortant ses abonnés à «éviter le gas-

pillage de l'eau, en veillant à préserver et à utiliser de manière rationnelle cette denrée vitale». Selon M. Sahraoui, directeur de l'Algérienne des eaux de la wilaya de Béjaïa, «l'eau disponible pourrait suffire pour au moins les deux prochains mois, voire un peu plus». Et d'ajouter : «Les 14 forages existants et la remise en service de 6 autres forages dont celui de Sidi-Aïch a fait que le manque d'eau n'est pas fortement ressenti à Amalou, Akbou, Sidi-Aïch, Amizour, El-Kseur, Oued-Ghir, Béjaïa». «L'ADE a réussi à réparer 8 000 fuites et a récupéré 46 000 m³, dont 31 000 m³ produits par les forages remis en service», a-t-il souligné.

Hocine Cherfa

Agriculture/Commerce

Réunion de coordination pour trouver des solutions aux problèmes soulevés

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani et le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée à l'examen des dos-

siers communs et à la concertation, en vue de trouver des solutions appropriées aux problèmes soulevés par les opérateurs et les agriculteurs ainsi que par les consommateurs, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement

rural. Tenue au siège du ministère de l'Agriculture, en présence des cadres des deux secteurs, la réunion a été l'occasion d'évoquer plusieurs dossiers communs aux services des deux ministères et de convenir de l'intensification du travail de coordination pour la

défense de l'économie nationale et la lutte contre toutes formes de dépassements nuisibles, aussi bien pour le produit que pour le consommateur, a précisé le communiqué. A cette occasion, les deux ministres ont convenu de prendre toutes les mesures

nécessaires à l'effet de trouver des solutions aux problèmes soulevés, notamment la spéculation sur certains produits de base, et ce, à travers l'intensification du travail commun au niveau central et local, a conclu la même source.

R. N.

Afrique

Les économies du continent devraient croître de 3,4 %

■ Les économies du continent africain devraient croître de 3,4 %, a affirmé le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi A. Adesina (BAD), selon un communiqué de la Banque publié sur son site web.



650 milliards de dollars en DTS, dont 27 milliards pour l'Afrique, contribuera grandement à augmenter les réserves des pays en développement», a-t-il déclaré. Il a ajouté : «Si les pays développés réaffectent 100 milliards de dollars de DTS à l'Afrique, comme convenu lors de la réunion des dirigeants de Paris et par le G7, cela soutiendra davantage une reprise économique plus rapide en Afrique», est-il précisé dans le communiqué. De son côté, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a déclaré que «l'impact de la pandémie sur les marchés du travail était quatre fois plus important que la crise financière de 2008-2009». «Nous avons récupéré peut-être la moitié des dommages causés en termes de travail effectué, mais nous convenons tous que le processus de récupération est incomplet, inégal et fragile», a fait savoir M. Ryder. Les chefs institutionnels ont inclus des messages de louanges et d'adieu pour la direction de la chancellerie allemande sortante lors de sa treizième et dernière séance en tant que chef de l'Etat avec eux. Cité dans le communiqué de la

BAD, M^{me} Merkel a relevé à cette occasion que «la reprise après la pandémie est une reprise à deux vitesses, ce qui est préoccupant». La chancellerie allemande a ajouté que le G7, le FMI et la Banque mondiale continuaient de prendre des mesures pour aider les pays à revenu faible et intermédiaire, évoquant notamment les droits de tirage spéciaux du FMI et l'importance de les canaliser d'une manière qui profite aux pays les plus pauvres du monde. Soulignant la projection du FMI d'une croissance mondiale de 6 % en 2021, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, cité également par la BAD a fait observer, quant à elle, que «la composition des 6 % est en train de changer, les économies avancées accélérant largement la croissance, tandis que la plupart des marchés émergents et des économies en développement sont encore plus à la traîne (...)». Pour sa part, le président de la Banque mondiale, David Malpass, a fait état de progrès qui avaient été réalisés dans le cadre de l'initiative African Vaccine Acquisition Trust (AVAT) des Centres africains de contrôle et de prévention des

maladies, affirmant que les économies avancées devaient encore mettre des doses à la disposition du reste du monde. Au sujet de l'allègement de la dette, M. Malpass a rappelé qu'il avait activement plaidé pour «plus de transparence en ce qui concerne la dette, ainsi qu'un plus grand équilibre au sein de la relation débiteur/créancier dans le monde». A noter que cette réunion a eu lieu la veille d'une conférence du Pacte avec l'Afrique, à laquelle assistent plusieurs chefs d'Etat africains.

«Le Pacte avec l'Afrique» est une initiative du G20 qui promeut l'investissement privé en Afrique et implique une réforme des cadres macroéconomiques, commerciaux et financiers du continent.

R. A.

Par Reda A.

M. Adesina s'exprimait lors d'une session à huis clos avec la chancellerie allemande Angela Merkel, tenue en fin de semaine, des chefs d'institutions internationales de développement, pour

discuter de «la reprise économique mondiale inégale», de l'accès aux vaccins et des stratégies pour sortir de la crise de Covid-19. Selon le président de la BAD, les droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI étaient inestimables pour faire face aux vents contraires de l'économie. «Le récent déblocage par le FMI de

Métaux précieux L'or à plus de 1 800 dollars l'once

LE PRIX de l'or s'est légèrement apprécié depuis lundi, profitant de la faiblesse du dollar et du sentiment d'aversion au risque qui règne sur le marché. Une once d'or s'échangeait à 1 810,59 dollars, au lieu de 1 781,12 dollars le vendredi précédent en fin d'échanges. La semaine aura cependant été calme pour le marché aurifère, qui a attendu le discours du président de la Banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, vendredi. Il a affirmé que la Fed pourrait ralentir son programme de rachats d'actifs en 2021, mais s'est empressé de préciser que cela n'indiquait pas qu'une hausse des taux était à l'horizon. M. Powell a aussi averti qu'un tour de vis monétaire prématuré, en réponse à des facteurs transitoires qui font grimper l'inflation, pourrait être «très néfaste». Pour l'or, des taux bas signifient que les obligations américaines, autre actif refuge, sont moins attractives et rendent le métal jaune, qui n'offre aucun rendement, plus intéressant. Par ailleurs, le prix de l'or est fixé en dollars sur le marché international, et une baisse du billet vert rend les lingots moins chers pour les acheteurs utilisant d'autres devises. Autre facteur favorisant l'or, l'incertitude géopolitique monte : «L'attaque de l'aéroport de Kaboul a sans aucun doute profité au métal», note Daniel Briesemann, analyste chez Commerzbank. Un double attentat revendiqué par la branche afghane du groupe Etat islamique, l'Ei-K, a fait plusieurs dizaines de morts jeudi.

Asma A.

Une délégation de l'Institut nigérian des études stratégiques en visite à Laghouat

Les potentialités touristiques et scientifiques présentées

Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques nigérian (NIPSS) a reçu, lors de sa visite, vendredi dans la wilaya de Laghouat, des explications détaillées sur les potentialités de la wilaya en termes de tourisme religieux, de vestiges et d'établissements scientifiques, a-t-on constaté. La délégation a entamé sa visite par le Centre de recherches en sciences islamiques et de la civilisation, où elle s'est enquis de l'activité de ce socle scientifique. A ce titre, le directeur du centre, P. Mabrouk Zid El Khir, a précisé que l'attention du Centre est portée sur la recherche en l'histoire des civilisations, la collecte des manuscrits et l'accompagnement des chercheurs et enseignants dans ces domaines, en sus de la mise

en valeur des capacités pédagogiques et sociales dont il dispose, ce qui lui a permis de jouer, depuis sa création, un rôle important dans le domaine de la recherche scientifique. Dans la commune d'El Ghicha (120 km au nord-ouest de Laghouat), la délégation nigériane a reçu des explications sur nombre de gravures rupestres de la région, en ce sens que le chercheur en archéologie, Azzedine Chettih, a précisé que l'histoire de certaines gravures remontait à plus de neuf mille ans. Cette même délégation a rencontré le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Sid Ali Belarbi Cherif Tidjani, au siège du Califat général de la confrérie à Ain Madhi, qui leur a présenté un exposé détaillé sur le rôle de la Zaouïa dans la propagation de l'Islam et de la paix au

Nigeria et dans tous les pays africains. La délégation a clôturé sa visite dans la wilaya par l'Institut de formation des imams à Ain Madhi, un socle scientifique qui entrera en service le début d'octobre prochain. Le wali de Laghouat, Abdelkader Beradai, a affirmé que l'Institut contribuera à la préservation du référent religieux dans notre pays et à la garantie d'une formation de qualité au profit des imams. A cette occasion, la cheffe de la délégation nigériane et directrice du NIPSS, la Professeure Funmi Paramallam, n'a pas manqué d'exprimer son admiration des «atouts de la wilaya de Laghouat qui lui permettent d'être une destination touristique, scientifique et religieuse par excellence», soulignant, dans ce cadre, la possibilité d'organiser divers échanges

entre les deux pays dans les domaines évoqués. Composée de 17 cadres supérieurs spécialisés dans les domaines politique, économique, social et militaire, la délégation nigériane effectuera plusieurs activités à caractère scientifique et culturel et visitera plusieurs organismes en vue de connaître et tirer profit de l'expérience algérienne dans différents secteurs. La délégation nigériane se rendra dans six wilayas (Tipasa, Annaba, Souk Ahras, Laghouat, Oran et Tindouf) où des visites seront organisées au niveau des micro-entreprises, start-up, coopératives agricoles, complexes et centres de recherche, notamment le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, ainsi que l'Unité de recherche en énergies renouvelables.

Riad D.

Etats-Unis

Le constructeur de véhicules électriques Rivian prépare son entrée en Bourse

Le constructeur de véhicules électriques américain Rivian, soutenu notamment par le géant Amazon, a annoncé, vendredi, avoir soumis son projet d'entrée en Bourse à Wall Street, après avoir levé 2,5 milliards de dollars fin juillet. Rivian a déposé des documents confi-

entiels au régulateur américain des marchés, la SEC, a-t-il indiqué dans un communiqué. Aucune information sur un calendrier d'introduction en Bourse, un montant de fonds à lever ou une potentielle valorisation de l'entreprise n'a été évoquée par le groupe qui a levé

10,5 milliards de dollars auprès d'investisseurs privés depuis 2019, dont 2,5 milliards fin juillet. Le fonds d'investissement d'Amazon pour le climat («Climate Pledge Fund») et Ford ont participé au dernier tour de table de l'entreprise, et Rivian doit livrer dans l'année au géant

américain de l'internet ses premiers gros véhicules électriques, un pick-up, un SUV et un camion de livraison. D'après des informations de presse, le groupe pourrait table sur une valorisation proche de 70 milliards de dollars.

Bilal L.

Concert de musique andalouse au CCA de Paris

Samia Benchikh Abdennour en spectacle en septembre prochain

■ Le Centre culturel algérien à Paris propose à son public un spectacle de musique andalouse plein de rythmes et d'émotions. Prévu le 18 septembre prochain, il sera animé par l'interprète Samia Benchikh Abdennour.



Par Abla Selles

La musique arabo-andalouse s'invite au Centre culturel algérien à Paris. C'est l'interprète de musique andalouse Samia Benchikh Abdennour qui animera un spectacle le 18 septembre prochain.

En effet, après son passage sur la scène du CCA pour un téléconcert enregistré au mois du ramadhan dernier, dans le cadre des activités virtuelles du Centre, Samia Benchikh Abdennour revient sur la même scène mais devant son public, à l'occasion de cette soirée qui met à l'honneur la musique andalouse.

Richesse de son expérience, elle s'investit dans l'apprentissage du répertoire arabo-andalou et l'oralité et voue une sympathie pour la transmission et le partage de cet héritage ancestral.

Native d'Alger, Samia Benchikh Abdennour a évolué dans les prestigieuses associa-

tions de musique arabo-andalouse de la capitale. Élève de Nouredine Saoudi, elle fait ses débuts au sein de l'association El Fakhardjia d'Alger en 1982.

Elle est membre fondatrice de l'association Essoundoussia qui obtient le 1^{er} prix au printemps musical d'Alger 1987 et 1988 et assurera, à son tour, et pendant plusieurs années, des cours de musique dans cette même association.

Soliste interprète, elle intervient dans l'ensemble des enregistrements réalisés par l'association Essoundoussia : Florilège andalou Edition Tassili mais également l'Anthologie de la musique arabo-andalouse, collection Ocora Radio France.

En 1995, après avoir achevé ses études d'archéologie, Samia s'installe à Paris et poursuit son parcours en intégrant différentes formations musicales et en participant à des créations et l'enregistrement de plusieurs albums (Balade pour une mer qui chante 3 Volumes - M. Montanaro),

puis finit par enregistrer son propre album avec sa sœur Hakima Benchikh et la contribution de son époux Mohamed Abdennour (El maya), en 1997. En 2012, année de la création de l'association Al Andalus, à Paris, Samia Benchikh Abdennour est alors nommée, vice-présidente et directrice artistique de son ensemble. Il est à noter que le Centre culturel algérien à Paris œuvre depuis sa création à promouvoir la culture algérienne dans toutes ses dimensions.

Des spectacles de musique représentant différents genres algériens et universel, des expositions d'art plastique d'artistes jeunes et d'autres de réputation internationale ont enregistré leur passage sur la scène de cet établissement culturel.

D'ailleurs, une exposition collective de peinture est prévue du 10 au 25 septembre prochain. Des ateliers de formation, des conférences et des rencontres débat sont également organisées au CCA de Paris. **A. S.**

Dans la première bande-annonce du biopic

Kristen Stewart se dévoile en Lady Di

La première affiche était stupéfiante, la première bande-annonce l'est tout autant. Le biopic Spencer, du nom de jeune fille de Lady Diana, se dévoile peu à peu avec Kristen Stewart dans le rôle de la princesse iconique et tourmentée. L'actrice de 31 ans incarne Diana devant la caméra du réalisateur Pablo Larrain, qui a choisi

de concentrer son histoire sur les trois jours qui précèdent la décision de mettre fin à son mariage avec le Prince Charles (Jack Farthing vu dans la série Poldark).

«*Décembre 1991 : le mariage entre le Prince et la Princesse de Galles est affaibli depuis longtemps. Malgré les rumeurs de divorce et liaisons extra-conju-*

gales qui abondent, la paix est décrétée pour les fêtes de Noël au domaine de Sandringham. Il y a à boire, à manger et à chasser. Diana connaît le jeu. Mais cette année, les choses vont être très différentes», promet le synopsis du film. C'est déjà à Pablo Larrain qu'on doit un précédent biopic – très réussi – d'une autre grande femme de l'histoire :

Jackie, avec Natalie Portman dans le rôle de Jackie Kennedy. Celui consacré à Diane Spencer doit sortir au cinéma le 5 novembre aux États-Unis, mais n'a pas encore de date de sortie dans les salles françaises.

Il se pourrait que la sortie de Spencer en France, si elle attend début 2022, coïncide avec la diffusion de la saison 5 de *The*

Crown sur Netflix. Saison pour laquelle l'actrice Emma Corrin a passé le flambeau à Elizabeth Debicki dans le rôle de Diana, face à Dominic West dans celui du Prince Charles. Et qui devrait être consacrée à l'annus horribilis de 1992, année noire de divorces et de scandales pour la famille royale britannique.

R. I.

«La Casa de Papel» saison 5

Plusieurs nouveautés à ne pas manquer

Les chaînes de télé font leur rentrée de septembre à grand renfort d'émissions de divertissement, de «Koh Lanta» à «L'Amour est dans le pré» en passant par «The Voice» et «Danse avec les stars», avec la promesse de rassembler plusieurs millions de

télespectateurs devant le petit écran.

Mais ceux qui sont plutôt adeptes du streaming trouveront aussi leur bonheur dans l'agenda des sorties Netflix de septembre, avec une belle sélection de séries et de films en tout genre de *«Blackklansman»*

à *«Pat Patrouille»* et dont voici un aperçu non exhaustif.

Dès le 1^{er} septembre, les cinéphiles pourront (re)découvrir une belle partie de la carrière de la réalisatrice Agnès Varda, décédée en 2019, avec 6 films et 1 documentaire parmi lesquels *«Cléo de 5 à 7»* ou

«Sans toit ni loi».

Le même jour arrivent aussi les saisons 1 à 4 des séries médicales *«Chicago Med»* et *«Chicago Fire»*, la saison 5 de *«Supergirl»* et la 6 de *«Flash»*. Côté cinéma, on retrouvera aussi la comédie dramatique *«Jerry Maguire»* avec Tom

Cruise, le *«Gone Girl»* de David Fincher ou encore le culte *«Grease»*. Sans oublier un documentaire *«Turning point : le 11 septembre et la guerre contre le terrorisme»* à l'approche des commémorations du 20^e anniversaire des attentats des tours jumelles. **L. B.**

«Black Panther 2»

Letitia Wright blessée en plein tournage

Plus de peur que de mal, mais elle a dû être soignée. L'actrice Letitia Wright, qui interprète le rôle de Shuri, a été hospitalisée après s'être blessée sur le tournage de *«Black Panther : Wakanda Forever»*.

La comédienne guyano-britannique, qui avait joué aux côtés de Chadwick Boseman,

était en train de réaliser une cascade sur le plateau du prochain film Marvel situé à Boston. La nature exacte de ses blessures n'a pas été révélée mais un porte-parole de Marvel a déclaré dans un communiqué que *«Letitia Wright a subi des blessures mineures [...] lors du tournage d'une cascade pour Black Panther : Wakanda*

Forever. Elle reçoit actuellement des soins dans un hôpital local et devrait sortir prochainement».

Selon Deadline, l'actrice a pu sortir de l'hôpital le jour-même. L'accident et sa blessure ne devraient pas impacter le calendrier de tournage du film. En effet, le deuxième volet de *«Black Panther»* est prévu pour une sortie début juillet 2022.

Dans cette suite, elle reprendra son rôle de Shuri pour une intrigue qui reste encore inconnue. Ryan Coogler restera néanmoins aux manettes de la réalisation et Daniel Kaluuya, Danai Gurira, Lupita Nyong'o et Angela Bassett seront également de la partie dans leurs rôles respectifs.

Les fans du MCU auront

néanmoins la bonne surprise de découvrir Michaela Coel dans un rôle qui reste encore à déterminer. L'actrice star de la série *«I May Destroy You»* jouera également aux côtés de Dominique Thorne, qui elle aura droit à une série Disney+ centrée sur son personnage Ironheart.

C. M.



Chine

Biden accuse Pékin de cacher des «informations cruciales» sur l'origine du Covid-19

■ Joe Biden a accusé la Chine de dissimuler des «informations cruciales sur les origines de la pandémie» de Covid-19, après la publication du résumé d'un rapport d'enquête du renseignement américain se révélant toujours incapable de trancher sur la question.

Par Mourad M.

«Le rapport de la communauté du renseignement américain montre que les États-Unis sont déterminés à emprunter la mauvaise voie de la manipulation politique», a réagi hier l'ambassade de Chine aux États-Unis dans un communiqué. «Le rapport de la communauté du renseignement se fonde sur une présomption de culpabilité de la part de la Chine, et seulement pour faire de la Chine un bouc émissaire». Ce rapport classé top secret a été remis cette semaine au président américain, qui avait donné 90 jours aux services de renseignement pour «redoubler d'efforts» afin d'expliquer l'origine de la pandémie. Selon un résumé rendu public vendredi, les renseignements ont pu conclure

que le SARS-CoV-2, le nom scientifique du virus, n'avait pas été développé «comme arme biologique», et n'avait «probablement pas été conçu génétiquement». Mais ils restent divisés entre l'hypothèse d'un premier cas causé par une exposition naturelle à un animal infecté, ou bien ayant résulté d'un accident de laboratoire. «Des informations cruciales sur les origines de la pandémie existent en Chine, et pourtant depuis le début, des responsables gouvernementaux en Chine œuvrent pour empêcher les enquêteurs internationaux et les acteurs mondiaux de la santé publique d'y accéder», a accusé le président américain dans un communiqué. Dans le détail, quatre agences de renseignement et le Conseil national du renseignement estiment avec «un bas degré de confiance» que la thèse animale est la plus «pro-

bable». Ils s'appuient notamment sur «les nombreux vecteurs pour une exposition animale existants». Ils mettent aussi en avant que «les responsables chinois n'avaient pas connaissance en amont du virus avant le début de l'épidémie». Toutefois, une autre agence de renseignement estime avec «un niveau de confiance modéré» que la thèse d'une fuite de laboratoire est à privilégier, «probablement via des expérimentations, la manipulation d'animaux, ou des prélèvements par l'Institut de virologie de Wuhan». Ici, les experts donnent plus «de poids au risque inhérent» des recherches sur les coronavirus, qui étaient conduites à Wuhan. L'hypothèse serait que ces travaux aient pu conduire à l'infection accidentelle d'un employé. Enfin, «des analystes de trois agences ne se prononcent pas entre l'une ou l'autre des hypothèses». Les services de renseignement s'estiment «incapables de prodiguer une explication plus définitive sans de nouvelles informations fournies par Pékin». «A ce jour, la Chine continue de rejeter les appels à la transparence et de cacher des informations,



alors même que le bilan de cette pandémie continue de grimper», a blâmé Joe Biden. «Nos efforts pour comprendre l'origine de cette pandémie ne faibliront pas», a-t-il promis. Une équipe d'experts internationaux envoyés par l'OMS s'est rendue à Wuhan en janvier 2021 pour une étude «de première phase» sur l'origine du virus. Mais leur rapport, rédigé en collaboration avec des

spécialistes chinois, avait été très critiqué. L'étude estimait que le passage du virus de la chauve-souris à l'homme via un animal intermédiaire était le scénario le plus probable. Elle jugeait «extrêmement improbable» que le virus provienne d'un laboratoire. Mi-août, la Chine a rejeté l'appel de l'OMS à une nouvelle enquête sur son territoire.

M. M.



Commentaire

Vaccin

Par Fouzia Mahmoudi

Si le mouvement anti-vaccinal contre le Covid-19 en France a de quoi surprendre de par sa ferveur et sa mobilisation, il connaît son pendant aux États-Unis où des millions de personnes refusent de se faire vacciner, par défiance pour les laboratoires et le gouvernement. Parmi ces «antivax» américains, se trouvent incidemment beaucoup de supporters de l'ex-président républicain, Donald Trump. Mais ces derniers ont eu visiblement un choc la semaine dernière en entendant leur favori recommander la vaccination contre le coronavirus. Des soutiens de Donald Trump, qui avaient fait le déplacement pour écouter l'ex-président américain lors d'un rassemblement organisé dans la ville de Cullman, l'ont en effet copieusement hué et sifflé après que celui-ci a recommandé la vaccination. «Vous savez quoi ? Je crois totalement en vos libertés. Vraiment. Vous devez faire ce que vous jugez bon de faire, a déclaré Donald Trump. Mais je le recommande : faites-vous vacciner. Je l'ai fait. C'est bien. Faites-vous vacciner». Face à une foule largement opposée au vaccin, et par ailleurs très peu masquée, le 45^e président des États-Unis n'a pas convaincu sur ce point. Sifflements et huées ne se sont pas fait attendre. L'ex-dirigeant, soucieux de revenir en politique et de séduire pour cela sa base électorale (8 électeurs sur 10 ont voté Trump à la dernière présidentielle américaine en Alabama), a insisté sur l'importance des libertés de chacun, tout en répétant l'importance de se faire vacciner. Très réticente au vaccin, la ville hôte du rassemblement, Cullman, a déclaré l'état d'urgence sanitaire jeudi, deux jours avant le discours de Donald Trump. Elle vient de dépasser son pic de contaminations, atteint en décembre dernier. «C'est d'accord. Vous êtes libres, a-t-il réagi après les sifflements. Mais il se trouve que je me suis fait vacciner. Si cela ne fonctionne pas, vous serez les premiers à le savoir. D'accord ? J'appellerai l'Alabama en disant Eh, vous savez quoi ? Mais le vaccin fonctionne. Mais certes, vous êtes libres et devez garder cette liberté». Malade du Covid-19 en octobre dernier, Donald Trump avait été bien plus gravement touché que ce qu'il avait bien voulu admettre, révélait quelques mois plus tard le «New York Times». Ses proches avaient même craint qu'il ne doive être placé sous respirateur, indiquait le quotidien américain. Pas de quoi convaincre néanmoins ses plus fervents supporters de l'importance de se faire vacciner. Surtout, la surprise de ses partisans est étrange lorsque l'on sait que Donald Trump est celui qui a financé à coup de milliards le vaccin Pfizer, premier vaccin à être validé par l'OMS et que le républicain avait même fait de la course au vaccin l'un de ses arguments de campagne. Mais les anti-vaccin se sont tant radicalisés ces derniers mois que quiconque aura un discours, ne serait-ce que de «recommandation», se verra aussitôt traité de «traître» et de «vendu». Peu de marge de manœuvre donc même pour Trump qui voit une partie de son électoral lui tourner le dos.

F. M.

Afghanistan

Frappe américaine contre une cible de l'EI, les évacuations touchent à leur fin

Les États-Unis ont mené hier une frappe de drone contre une cible du groupe État islamique en Afghanistan, au moment où le pont aérien à l'aéroport de Kaboul entre dans sa phase finale sous une tension extrême, avec le risque persistant de nouveaux attentats. «La frappe aérienne sans pilote s'est produite dans la province de Nangarhar en Afghanistan. Selon les premières indications, nous avons tué la cible», a précisé dans un communiqué Bill Urban, du commandement central, disant n'avoir connaissance «d'aucune victime civile». Cette frappe, lancée depuis l'extérieur de l'Afghanistan, est la première de l'armée américaine depuis l'attentat survenu jeudi à l'aéroport de Kaboul. Cette attaque a fait plus d'une centaine de morts, dont 13 soldats américains, selon un nouveau bilan établi de sources sanitaires. Deux responsables sanitaires de l'ancienne administration afghane ont indiqué à l'AFP qu'environ 90 personnes amenées dans des hôpitaux de Kaboul étaient décédées, et 150 blessées. Certains médias locaux ont fait état d'un bilan de 170 morts. Après l'attaque revendiquée par l'État islamique au Khorasani (EI-K), le président Joe Biden avait promis des représailles. «Nous vous

pourchasserons et nous vous ferons payer», avait-il affirmé à l'adresse des auteurs de l'attaque la plus meurtrière contre l'armée américaine en Afghanistan depuis 2011. «Nous répondrons avec force et précision quand nous le déciderons, où et quand nous le choisirons», avait-il ajouté depuis la Maison-Blanche. Le risque d'autres attentats persiste, selon Washington. «Nous estimons qu'il y a toujours (...) des menaces précises et crédibles», a prévenu vendredi John Kirby, le porte-parole du Pentagone. L'attachée de presse du président Biden, Jen Psaki, citant des experts sécuritaires, a estimé une autre attaque «probable». «Les prochains jours seront la période la plus dangereuse à ce jour», a-t-elle ajouté. Vendredi soir, comme la veille de l'attentat, l'ambassade des États-Unis à Kaboul a demandé aux ressortissants américains de quitter «immédiatement» les abords de l'aéroport en raison de «menaces pour la sécurité». Une passe d'armes de communication entre talibans et Américains vendredi soir a alourdi la tension déjà très forte, à quelques jours de la date-butoir du 31 août prévue pour le retrait des soldats américains d'Afghanistan après 20 ans de guerre, et synonyme de fin

des évacuations. Les talibans ont annoncé avoir pris le contrôle de plusieurs parties de l'aéroport : «Aujourd'hui, trois endroits importants de la partie militaire de l'aéroport de Kaboul ont été évacués par les Américains et sont sous contrôle de l'Émirat islamique», a tweeté l'un de leurs porte-parole, Bilal Karimi. Les nouveaux dirigeants du pays «ne s'occupent d'aucune des portes d'embarquement ni d'aucune des opérations à l'aéroport. C'est toujours sous le contrôle de l'armée américaine», a immédiatement démenti John Kirby. A l'approche de la date limite pour la fin des évacuations, ils ne sont plus hier que quelques centaines de personnes, contre plusieurs milliers les jours précédents, à réclamer d'accéder à l'aéroport, selon deux personnes qui ont pu y pénétrer dans la matinée. Les vols affrétés par les Occidentaux se poursuivent sur le tarmac de l'aéroport, la dernière enclave occupée par les forces occidentales en Afghanistan. Quelque 5 400 personnes sont actuellement réfugiées dans l'enceinte de l'aéroport, attendant de monter dans un avion, a dit le général américain Hank Taylor, précisant que les exfiltrations se dérouleraient «jusqu'au dernier moment».

L'ambassadeur d'Algérie aux Nations unies, Sofiane Mimouni

Le Maroc a été l'un des partisans de l'autodétermination du peuple sahraoui

■ L'ambassadeur d'Algérie aux Nations unies, Sofiane Mimouni, a rappelé, jeudi, à son homologue marocain, Omar Hilal, que le Royaume du Maroc figurait parmi les trois pays voisins ayant soutenu le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance.



Par Moncef Gh.

«**S**i tel était le cas, je rappellerai à l'Ambassadeur, qui semble avoir la mémoire courte, que la question du Sahara occidental a été et demeure inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'ONU, depuis 1963, et a bénéficié de l'appui de trois pays voisins, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie», a indiqué le diplomate algérien, au cours du séminaire régional du Comité spécial de la décolonisation, qui

se tient en République dominicaine. Le représentant de l'Algérie répondait à son homologue marocain, qui a court d'arguments, n'a rien trouvé de mieux que de s'attaquer à l'Algérie en s'efforçant de l'impliquer en tant que protagoniste dans le conflit au Sahara occidental.

Ces trois pays, a ajouté l'ambassadeur, «ont fermement soutenu, depuis lors, à l'occasion de chaque session de l'AG de l'ONU, le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance».

M. Mimouni a tenu aussi à rappeler à Omar Hilal que «le sommet des chefs d'Etat de l'OUA qui s'est tenu à Rabat en juin 1972 a adopté une résolution sur le Sahara dit espagnol par laquelle les chefs d'Etat africains, dont le roi du Maroc, déplorent la lenteur avec laquelle l'Espagne procède à la décolonisation de ce territoire et engage une fois de plus l'Espagne à instaurer un climat de liberté et de démocratie dans lequel le peuple de ce territoire pourra exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance dans les plus brefs délais en application de la Charte des Nations unies». «C'est dire que le soutien du Maroc au droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance était on ne peut plus clair», a-t-il poursuivi.

Mais, a-t-il poursuivi, au moment où la puissance coloniale a affiché, en 1975, son intention d'organiser un référendum d'autodétermination, le Maroc s'est dévoué, contre toute attente, «une ambition prédatrice» en envahissant le territoire du Sahara occidental et en affirmant sa vocation d'annexer ce territoire non autonome.

Pour autant, les observateurs de la scène régionale au Maghreb noteront que «cette démarche n'est pas singulière puisque le Royaume du Maroc a

eu, par le passé, des visées et des prétentions aussi injustes que contestables sur les territoires des pays du voisinage», a dit également l'ambassadeur de l'Algérie à l'ONU.

Le diplomate a, dans ce sens, rappelé que le Maroc a déjà revendiqué une partie du territoire algérien et s'est livré, en 1963, à une agression militaire en règle contre l'Algérie qui venait, pourtant, à peine d'accéder à son indépendance.

De plus, le Maroc n'a reconnu la Mauritanie qu'en 1969, soit neuf ans après son indépendance à la suite d'efforts de plusieurs pays de la région, dont l'Algérie, pour l'amener à accepter le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, principes par ailleurs consacrés dans les textes fondateurs de l'Union africaine, a-t-il poursuivi.

Donc, les déclarations «mensongères de l'ambassadeur marocain visent à dénaturer les faits et à travestir la réalité, celle d'un conflit de décolonisation qui oppose le Maroc au Front Polisario qui reste le représentant légitime d'un peuple luttant pour sa libération», a-t-il soutenu.

Et «l'Algérie tout comme la Mauritanie, est un pays observateur officiel du processus de règlement du conflit au Sahara occidental ainsi que cela ressort des dispositions pertinentes des

résolutions du Conseil de sécurité ainsi que des documents connexes des Nations unies», a-t-il encore précisé, rappelant le soutien constant de l'Algérie, aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel dans la recherche d'une solution juste et durable devant pourvoir à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Cependant, le Maroc a décidé unilatéralement de remettre en cause la dynamique onusienne, en mettant en doute la sincérité et la probité de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU et, ensuite, en considérant l'option référendaire comme définitivement écartée, contrevenant ainsi à l'appel répété du Conseil de sécurité à la reprise des négociations de bonne foi et sans conditions entre le Maroc et le Front Polisario, a regretté M. Mimouni.

M. Gh.

Sahara occidental Le Russe Alexander Ivanko nommé nouveau chef de la Minurso

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé vendredi avoir nommé Alexander Ivanko, de la Fédération de Russie, en tant que nouveau Représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Alexander Ivanko succède au canadien Colin Stewart. Ayant servi comme chef d'état-major de la Minurso depuis 2009, M. Ivanko cumule plus de 30 ans d'expérience dans les affaires internationales, le maintien de la paix et le journalisme, selon un communiqué de l'ONU.

Il a auparavant été directeur de l'information publique pour la Mission des Nations unies au Kosovo (2006-2009) et porte-parole des Nations unies en Bosnie-Herzégovine (1994-1998).

M. Ivanko a entamé sa carrière dans le journalisme, travaillant comme correspondant en Afghanistan et aux Etats-Unis pour un journal russe.

Il a également été conseiller principal auprès du représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (1998-2005). Il est titulaire d'une maîtrise en journalisme de l'Université d'Etat de Moscou et parle couramment le russe et l'anglais.

R. I.

Maroc

L'intrusion de l'entité sioniste dans le champ politique maghrébin se confirme

L'a succession de déclarations hostiles à l'Algérie faites par des responsables de l'entité sioniste confirme le constat selon lequel les Israéliens ont bel et bien fait intrusion dans le champ politique maghrébin, qui n'aurait pas été possible sans l'aide du Maroc. Quelques jours après les propos hostiles à l'Algérie tenus par le chef de la diplomatie israélienne, deux autres responsables de l'entité sioniste ont pris le relais dès l'annonce par Ramtane Lamamra de la rupture des relations avec le Maroc, allié des Israéliens au Maghreb.

Le ministre des Affaires étrangères israélien avait critiqué, lors de sa récente visite à Rabat, le fait que l'Algérie se soit opposée à l'adhésion de l'entité sioniste à l'Union africaine en tant qu'observateur, exprimant son «inquiétude quant à l'existence d'une coopération entre l'Algérie et l'Iran». Ce même reproche a été exprimé, quelques jours plus tard, par le porte-parole du ministère israélien des Affaires

étrangères. Un troisième responsable de l'entité sioniste, s'exprimant sous couvert d'anonymat à l'AFP, a critiqué lui aussi les positions algériennes.

Lors de la conférence de presse, du 24 août, durant laquelle il a annoncé la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, le ministre algérien des Affaires étrangères a pointé du doigt l'intrusion israélienne dans l'espace maghrébin et le rôle joué, dans ce sens, par le Maroc.

«Il faut bien se rendre compte que jamais depuis 1948 un membre d'un gouvernement israélien n'a été entendu émettre des jugements et proférer des messages contre un pays arabe à partir du territoire d'un autre pays arabe. Cette performance inégalable de l'Etat marocain, contraire à la cohérence de l'Histoire, est révélatrice d'une hostilité extrême et d'une fuite en avant sans discernement ni limites», a-t-il déclaré.

«Sur le plan de la sécurité régionale, le fait pour les autori-

tés marocaines d'introduire une puissance militaire étrangère dans le champ maghrébin et d'inciter son représentant à tenir des propos fallacieux et malveillants à l'encontre d'un pays voisin, constituant un acte grave et irresponsable qui viole les dispositions de l'article 5 du Traité de fraternité, de bon voisinage et de coopération ainsi que les engagements souscrits au titre du communiqué conjoint du 16 mai 1988», a-t-il ajouté.

Le 15 août courant, le ministère algérien des Affaires étrangères a réagi aux propos du chef de la diplomatie israélienne, estimant que ses «déclarations fallacieuses et malveillantes traduisaient une sourde volonté d'entraîner l'entité sioniste dans une aventure hasardeuse dirigée contre l'Algérie». Il s'agissait, selon la diplomatie algérienne, d'une «sortie intempestive, dont le véritable instigateur n'est autre que Nasser Bourita en sa qualité de ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc».

Dans leur démarche de rap-

prochement avec le royaume du Maroc, les responsables israéliens ont mis en avant une prétendue volonté d'assurer la paix et la prospérité pour «toute la région». Un pari d'autant plus difficile que l'entité sioniste est impliquée dans des crimes de guerre contre les populations palestiniennes. Elle est notamment accusée par l'organisation Amnesty international d'avoir commis des crimes de guerre, au moins, depuis l'année 2014.

Dans une lettre adressée, le 20 août courant, au président de l'entité sioniste, le roi du Maroc a dit espérer que le «renouveau des liens entre (le Maroc et l'entité sioniste) encouragera la paix régionale».

Mohammed VI, qui assure la présidence du Comité Al-Qods, organisme chargé de veiller sur les lieux saints de l'Islam dans la ville citée, n'a pourtant pas réagi lorsque les Palestiniens subissaient la répression des forces israéliennes dans la ville d'Al-Qods, au printemps dernier.

R. M.

Paralympiques-2020 - 3^e journée

L'Algérie avec 3 médailles, dont une or, intègre le classement provisoire

L'Algérie a lancé son comp-
teur de médailles aux Jeux para-
lympiques de Tokyo, en rempor-
tant vendredi trois breloques
dont l'une en or, par la judokate,
Abdelaoui Cherine (-52kg), qui
lui ont permis d'intégrer le clas-
sement provisoire. L'Algérie parta-
ge provisoirement la 22^e place
avec la Belgique, alors que la
Chine est largement en tête avec
43 médailles, dont 19 en or,
devant l'Angleterre (28 médailles
dont 9 or) et la RPC (Russie)
avec 26 médailles dont 9 or.
Abdelaoui Cherine a brillé de
mille feux dans la catégorie (-52
kg), décrochant le titre olym-
pique haut à la main. Exemptée
des 8^e de finale, l'Algérienne a
réussi à dominer ses adver-
saires, bouclant à chaque fois
ses combats par ippon. Face à
l'Ukrainienne Nikolaychik
Nataliya, une athlète solide,
Abdelaoui a attendu les ultimes
secondes pour arracher une
qualification difficile aux demi-
finales. Ce succès a galvanisé la
médaillée de bronze des
Paralympiques 2016 pour conti-
nuer sur sa lancée jusqu'au
sacre final. En demi-finale, face à
la Japonaise Fujiwara Yui (Top
10 du classement mondial), elle
a attendu la dernière minute du
combat pour passer en finale,
sur un contre (10-0). En finale,
c'était du 50/50 entre
l'Algérienne et la Canadienne
Gagne Priscilla (2^e au classe-
ment mondial-2021) et qui
n'avait laissé aucune chance à
ses adversaires aux tours précé-
dents, gagnant à chaque fois par
Ippon. L'Algérienne s'est imposée
par Ippon. Abdelaoui réalise
ainsi son objectif de remporter le
titre paralympique, une juste
récompense des efforts d'une
saison difficile. Son compatriote

Ishak Ouldkouider a terminé 9^e
chez les -60kg, après deux
défaites, en 8^e de finale face à
Blanco Maruos Dennis
(Venezuela) et aux repêchages
pour la médaille de bronze
devant Namozov Sherzod
(Ouzbékistan). Cette journée a
été prolifique pour l'Algérie qui
obtient deux autres médailles de
bronze. L'une par le para-power-
liffeur Hocine Bettir, avec une
charge à 192 kg réussie dans la
catégorie des -65kg, et l'autre
grâce à la lanceuse de Club
(Massue/F32), Mounia Gasmî,
avec un jet à 23.29m à son 5^e
essai. Ces performances vont
encourager un peu plus les
autres athlètes algériens de
sports individuels en lice. En
revanche, les équipes nationales
de sports collectifs ont raté leurs
sorties, à commencer par le
handi-basket dames, sévère-
ment battu, pour leur second
match du groupe B, par les
Pays-Bas 109-18 (mi-temps 57-
12). Les messieurs n'ont pas fait
mieux, avec une seconde défaite
dans le groupe B, face à
l'Australie 37-83, (mi-temps 17-
42). C'est la seconde défaite de
rang des deux sélections algé-
riennes après la première face
respectivement à la Chine 25-74
et l'Angleterre (43-70). De son
côté, l'équipe de goal-ball (mes-
sieurs) a laissé filer la victoire
(synonyme de qualification aux
quarts) face au Brésil. Les
coéquipiers d'Abdelhalim Larbi
ont concédé une défaite qui sera
difficile à digérer. Terminant la 1^{re}
période à leur faveur (3-1), les
représentants algériens n'ont pu
continuer sur la même cadence,
commettant des erreurs de
débutant contre à un adversaire,
loin d'être un foudre de guerre.

Equipe nationale de football

Les choix de Djamel Belmadi

■ Le coach national a encore une fois dérouteré tout le monde en effectuant des choix spécifiques pour certains postes où des joueurs se trouvent blessés ou en manque de compétition.



Belmadi a écarté des joueurs autrefois importants

Par Mahfoud M.

Ne voulant pas être pris de court, le premier responsable du staff technique des Verts a opté pour des joueurs pour le moins inattendus pour ce stage qui précède les deux premiers matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial 2022, respectivement face à Djibouti (le 2 septembre à Bliida) et au Burkina Faso (le 7 Septembre à Marrakech).

Etant sans club, Azzedine Doukha est le premier grand absent de cette liste d'où il a été rayé, lui préférant le jeune gardien de l'Olympique Médéa Abderrahmane Medjadel, dont ce sera la seconde convocation en sélection nationale. On croit même savoir que Doukha, arrivé à un âge avancé, ne fera plus partie des plans de Belmadi qui préfère injecter du sang neuf dans ce poste.

En défense, Youcef Atal est également absent de cette liste pour cause de blessure, tout comme Ayoub Abdellaoui, qui

est quant à lui toujours sans club après la fin de son contrat avec FC Sion. À noter que Mehdi Zeffane a été préféré à Hakim Zedadka, pourtant très performant en Ligue 1 française.

Au milieu du terrain, Adlène Guedioura, l'ex-taulier de l'EN, n'a pas été convoqué étant lui aussi toujours sans club, de même que Farid Boulaya (instance de transfert et retour de blessure), Mehdi Abeid et Mehdi Zerkane (choix du coach). Zerkane n'a pas été titularisé depuis le début de saison de Bordeaux, tandis que Mehdi Abeid n'a déjà bénéficié que de très peu de temps de jeu lors de la précédente trêve internationale. C'est la probable conséquence de son choix de carrière, lui qui a décidé de rejoindre Dubaï à seulement 28 ans.

Pour ce qui est de l'attaque, Adam Ounas et Zinedine Ferhat, tous deux en instance de transfert, manquent à l'appel tout comme Yacine Brahimi, qui semble être lui aussi écarté par Djamel Belmadi au profit de Saïd Benrahma, auteur d'un début de saison remarqué en Premier

League.

Halaimia de nouveau avec les Verts

Le latéral droit du club belge de Beerschot Wilrijk, Mohamed Reda Halaimia, a fait son retour en sélection profitant du forfait d'Atal, comme quoi «*le malheur des uns, fait le bonheur des autres*». Absent du dernier stage de juin pour cause de blessure, le milieu de terrain du Milan AC, Ismael Bennacer, fait également son retour en EN après s'être rétabli, il a même joué avec les Rossoneri. On notera également au milieu du terrain la présence d'Adam Zorgane pour sa deuxième sélection, auteur d'un excellent début de saison avec son nouveau club, le Sporting Charleroi. Andy Delort, pourtant lui aussi en instance de transfert, retrouve également la sélection nationale avec l'objectif d'engranger du temps de jeu, lui qui avait été écarté en mars et avait dû quitter prématurément le stage du mois de juin pour cause de blessure.

M. M.

Montpellier

Accord total pour Andy Delort à Nice

Les deux clubs français de Ligue 1 de football, Montpellier et Nice, sont tombés d'accord ce vendredi pour le transfert de l'international algérien Andy Delort sur la Côte d'Azur, ont rapporté plusieurs médias locaux. Selon le quoti-

dien sportif «*L'Equipe*», les dirigeants niçois se sont enfin mis d'accord avec leurs homologues montpelliérains, après plusieurs jours de négociations serrées. L'attaquant international algérien devait arriver hier à Nice pour y passer sa visite médicale. La

durée de son contrat sera de trois ans, plus une quatrième année en option. Le transfert de l'international algérien, qui souhaitait être fixé sur son sort avant le 31 août, serait estimé entre huit et dix millions d'euros, d'après le journal «*Nice-matin*».

Voile /Jeux méditerranéens 2022 - Série Laser Radial

La sélection nationale (dames) en stage à Alger-Plage

La sélection algérienne de voile, série Laser Radial (Dames), effectue un stage bloqué du 26 au 31 août à l'École nationale d'Alger-Plage, pour préparer les importantes échéances à venir, dont les Jeux méditerranéens de 2022 à Oran, a annoncé, vendredi, la Fédération algérienne de la discipline (FAV). «*La sélection nationale Laser Radial, composée de sept dames et dirigée par le coach Fayçal Merzougui, effectue un stage du 26 au 31 août à Alger-Plage, suivant le programme de préparation tracé en vue des importantes échéances à venir, dont les Jeux méditerranéens de 2022 à Oran*», a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. «*Judi, lors de la première journée de préparation, un vent nord-est d'environ 10 nœuds était au rendez-vous, ce qui représentait des conditions idéales pour l'application du programme préparatoire mis en place*». Mercredi, soit la veille de leur entrée en stage, les sept athlètes de la sélection nationale ainsi que leur encadrement technique ont subi un test de dépistage contre le coronavirus. Il

s'agissait d'un test PCR, effectué au Centre national de la médecine du sport (CNMS) et dont les résultats ont finalement tous été négatifs, permettant ainsi à l'ensemble des athlètes et des entraîneurs d'entamer ce stage. Par ailleurs, la FAV a annoncé qu'une délégation fédérale, composée du 1^{er} vice-président de l'instance et du directeur technique national (DTN) s'est déplacée ce vendredi à Tenès (littoral Nord-ouest) pour assister aux travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de la Ligue de voile de Chlef, qui doit procéder à l'élection d'un nouveau président. Un accomplissement qui fait suite à la dernière séance de travail, portant sur la relance des activités de voile dans la wilaya de Chlef, tenue avec le directeur de la Jeunesse et des Sports local, en présence du chef de service des sports et d'une délégation de la fédération, dirigée par son président, Mohamed Azzoug. En effet, de bonnes perspectives de développement sont déjà envisagées au niveau de la base nautique d'El Marsa, et sont fortement soutenues par le DJS.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Béjaïa

Une fillette de 3 ans retrouvée morte

LE CORPS d'une fillette (B.M) de 3 ans, retrouvée morte, a été transféré vendredi soir au service de médecine légale de l'hôpital d'Akbou, au sud de Béjaïa, a-t-on appris, hier, de la direction de cette structure sanitaire. Disparue depuis jeudi dans la matinée vers 11h, la petite fillette a fait l'objet d'une vaste opération de recherche par les services de sécurité, sa famille et les gens de son village et a été retrouvée vendredi, inerte et

débarrassée de ses habits, juste à l'orée du village Tala Abdellah. Rencontrés à l'hôpital, des parents de la petite fille ont indiqué qu'elle était venue d'Alger pour passer les vacances avec ses parents dans leur village. Les circonstances ainsi que les causes de sa mort restent pour le moment indéterminées et font l'objet d'une enquête des services de sécurité.

Salem M.

Oran

La voleuse de téléphones portables sous les verrous

LES ÉLÉMENTS de sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté une jeune femme qui s'adonnait au vol de téléphones mobiles qui écumait les différents commerces et salons de coiffure pour dames, où elle a fait une vingtaine de victimes, a-t-on appris, vendredi, de ce corps de constitué. L'arrestation de la mise en cause a été faite suite à de nombreuses plaintes de victimes signalant le vol de leurs téléphones mobiles par une inconnue au niveau de locaux commerciaux, notamment dans les salons de coiffure pour

dames. Des vidéos décrivant ces vols ont été partagées sur les réseaux sociaux, a ajouté la même source. Pour les besoins de leurs investigations, les policiers ont recouru à des moyens technologiques modernes pour identifier l'auteure de ces vols. Ils ont également lancé un avis de recherche contre la mise en cause, aboutissant à son arrestation en flagrant délit. Deux téléphones volés ont été récupérés suite à cette opération. La prévenue a été présentée devant la justice, a précisé la même source.

R. O.

Tizi Ouzou

Djilali Doumi installé nouveau wali

DJILALI DOUMI a été installé hier nouveau wali de Tizi-Ouzou, en remplacement de Mahmoud Djemaa, admis à la retraite. Le nouveau chef de l'exécutif n'est pas étranger à Tizi Ouzou pour avoir occupé le poste de chef de la daïra du chef-lieu de wilaya de 2008 à 2016. A sa prise de fonctions, Djilali Doumi a appelé à la conjugaison des efforts de tous pour le développement de wilaya.

Hamid M.

La dépouille d'un noyé repêchée dans un barrage

Le corps d'un jeune mort noyé a été repêché hier du barrage agricole de Draa El Mizan, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, par la Protection civile, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. La victime, répondant aux initiales de K. A, âgée de 17 ans et originaire de la même localité (Draa

El Mizan), s'était noyée dans l'après-midi de vendredi, a-t-on précisé. Le corps sans vie de la victime a été repêché par les plongeurs de la Protection civile, selon la même source. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan, a-t-on indiqué.

R. L.

Khenchela

Repêchage de la dépouille du jeune homme tombé dans un puits artésien

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont repêché, dans la nuit de vendredi à samedi, la dépouille du jeune homme âgé de 21 ans qui est tombé dans un puits artésien de 150 m de profondeur au niveau de la commune de Bouhmama, wilaya de Khenchela, a-t-on appris de la Direction locale de la Protection civile. Le directeur de la Protection civile de la wilaya de

Khenchela, le lieutenant-colonel Abdelmalek Boubartakh, a déclaré à l'APS que les éléments de la Protection civile des brigades de recherche et d'intervention dans les reliefs difficiles, relevant des directions de la Protection civile des wilayas de Khenchela, Sétif et Constantine, ont réussi à repêcher, après plus de 16 heures de travail, la dépouille du jeune homme

tombé dans un puits artésien au douar Ilmathen, à Bouhmama. Le corps sans vie de la victime a été transféré par la Protection civile à la morgue de l'hôpital de Bouhmama, a fait savoir la même source. Les services de sécurité territorialement compétent ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incident.

R. K.

Mostaganem

Arrestation de l'agresseur d'une femme médecin

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem) ont appréhendé un individu, auteur d'une agression d'une femme médecin dans l'exercice de ses fonctions et de la destruction volontaire d'équipements

d'un établissement de santé, a-t-on appris, vendredi, de ce corps de sécurité. Les services de la sûreté de daïra avaient reçu un appel de l'Établissement de santé de proximité de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), signalant l'agres-

sion d'une de ses praticiennes et la destruction d'équipements médicaux par un individu en état d'ébriété avancé. Alertés, les policiers se sont déplacés pour appréhender le mis en cause, âgé de 29 ans, se trouvant sous l'effet de comprimés psycho-

tropes et d'alcool, a-t-on précisé de même source. Présenté devant le tribunal de Sidi Ali, le mis en cause a fait l'objet d'une citation directe. Il a été condamné à 2 années de prison avec sursis et à une amende de 200 000 DA pour destruction volon-

taire de biens publics. Il a également écopé, dans l'affaire d'agression d'une fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, d'une peine de deux années de prison ferme et d'une amende de 100 000 DA, a-t-on signalé.

L. M.

Harga: Le phénomène prend de l'ampleur



Djalou@hotmail.com

Accidents de la route

13 morts en deux jours

■ Treize personnes ont trouvé la mort et 391 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique, hier, un bilan de la Protection civile.



Par Karim B.

une collision entre deux véhicules légers survenue au niveau de la commune de Sebaine. Par ailleurs, le bilan fait état de cinq cas de décès par noyade en

mer à Alger, Ain Témouchent, Béjaïa et Mostagnaem. Il s'agit d'un homme âgé de 76 ans, noyé à la plage de Sidi-Fredj et d'un autre (25 ans) à la plage Bateau-Cassé, dans la commune de Bordj el Kiffane, d'un homme (33 ans) à la plage de Sidi-Djeloul dans la commune de Sidi-Essafi, d'un autre âgé de 26 ans à la plage Oued-Dass (commune de Toudja) et un homme de 22 ans, noyé à la plage Ouriaa (commune d'Istida). En outre, le dispositif de lutte contre les feux de forêt et de récoltes de la Protection civile a éteint, durant la même période, 43 incendies à travers plusieurs wilayas, ayant ravagé 432,5 hectares du couvert végétal (214 ha de forêts, 151,5 ha de maquis, 67 ha de broussailles) ainsi que 200 bottes de foin, 929 arbres fruitiers et 305 palmiers. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 90 opérations de sensibilisation et 74 autres de désinfection générale à travers le territoire national, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

K. B.